

Concours de Police, session 2019.

Visite d'incorporation

AVIS

Il est porté à l'attention de tous les candidats déclarés admis à l'issue du concours de police, session 2019, que **la visite médicale d'incorporation** se déroulera à partir du **mardi 30 mars 2021** à la Direction de la Formation (ex Ecole nationale de Police).

Les candidats sont convoqués selon le calendrier ci-après :

A/Commissaires et Sous-officiers issus du concours direct et spécial :

- Mardi 30 mars.

B/Agents de police direct :

- Mercredi 31 mars : du 1^{er} au 150^{ème} selon l'ordre de mérite sur la liste des admis au concours.
- Jeudi 1^{er} avril : du 151^{ème} au 300^{ème}.
- Vendredi 02 avril : du 301^{ème} au 450^{ème}.
- Mardi 06 avril : du 451^{ème} au 500^{ème}.

C/Agents de police issus du concours spécial et des Emplois réservés :

- Mardi 06 avril

NB : Le candidat doit impérativement se présenter à 7h30mn à l'endroit sus indiqué, muni de la copie de sa pièce d'identité

Le Directeur des Ressources Humaines de la Police nationale

Abdoul Wahabou SALL

Commissaire de Police Divisionnaire
de Classe Exceptionnelle

des Ressources
Humaines
(DRH)

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE